



Conseil économique
et social

Distr.
GÉNÉRALE

E/CN.3/1997/1
4 septembre 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMMISSION DE STATISTIQUE
Vingt-neuvième session
10-14 février 1997
Point 2 de l'ordre du jour provisoire

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET AUTRES QUESTIONS D'ORGANISATION

Ordre du jour provisoire

1. Élection du bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
3. Problèmes cruciaux en matière de statistiques économiques.
4. Classifications économiques et sociales internationales.
5. Statistiques de l'environnement.
6. Statistiques des services.
7. Statistiques de l'industrie et du bâtiment.
8. Statistiques du commerce international.
9. Comptabilité nationale.
10. Statistiques des finances.
11. Statistiques démographiques et sociales :
 - a) Programme mondial de recensement de la population et de l'habitation de l'an 2000;
 - b) Statistiques démographiques et sociales et statistiques des migrations;
 - c) Incidences statistiques des grandes conférences des Nations Unies tenues récemment.
12. Coopération technique dans le domaine des statistiques.
13. Coordination et intégration des programmes statistiques internationaux.

14. Journée mondiale des statistiques.
15. Questions relatives au programme et questions connexes.
16. Ordre du jour provisoire de la trentième session de la Commission.
17. Rapport de la Commission sur les travaux de sa vingt-neuvième session.

Annotations

1. Élection du bureau

Conformément à l'article 15 du règlement intérieur et à l'usage, la Commission de statistique élira à sa 1^{re} séance un président, trois vice-présidents et un rapporteur, dont le mandat ira du début de sa vingt-neuvième session au début de sa trentième session.

2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

Les points inscrits à l'ordre du jour provisoire et la documentation correspondante ont été examinés par la Commission à sa vingt-huitième session (New York, 27 février-3 mars 1995)¹ et approuvés par le Conseil économique et social dans sa décision 1995/239. À sa dix-huitième session (New York, 16-18 avril 1996), le Groupe de travail sur les programmes internationaux de statistiques et la coordination de la Commission a examiné l'ordre du jour provisoire et la documentation et pris un certain nombre de décisions, dont il est tenu compte dans le présent ordre du jour et la documentation (voir E/CN.3/1997/19, par. 31 d), 33 c) et 48 à 50).

Documentation

Ordre du jour provisoire et annotations (E/CN.3/1997/1)

Note du Secrétariat sur l'organisation des travaux de la session (E/CN.3/1997/L.1)

Note du Secrétariat sur l'état d'avancement de la documentation destinée à la session (E/CN.3/1997/L.2)

3. Problèmes cruciaux en matière de statistiques économiques

La Commission sera saisie du rapport révisé du Groupe d'experts chargé d'examiner les problèmes cruciaux en matière de statistiques économiques, où le Groupe d'experts définit les problèmes cruciaux et émet des propositions sur la manière de les aborder. Le rapport initial du Groupe d'experts (E/CN.3/AC.1/1996/R.13, annexe) a été présenté au Groupe de travail de la Commission lors de sa dix-huitième session. Ce rapport a été révisé compte tenu des modifications et des prorogations suggérées par le Groupe de travail (voir E/CN.3/1997/19, par. 21 à 27).

La Commission sera saisie par ailleurs d'un rapport incorporant les rapports de plusieurs groupes de consultation officieux sur les problèmes qui ont été identifiés. Les groupes constitués précédemment présenteront pour information des rapports d'activité et des rapports de situation; les groupes nouvellement constitués présenteront à l'examen de la Commission un projet de mandat. Comme l'a demandé le Groupe de travail, le rapport comprendra également le projet de mandat pour une évaluation détaillée du Programme de comparaison internationale (PCI), mis au point par la Division de statistique de l'ONU et la Banque mondiale en consultation avec les pays. La Commission sera priée de décider s'il y a lieu de procéder à cette évaluation détaillée du PCI.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe d'experts chargé d'examiner les problèmes cruciaux en matière de statistiques économiques (E/CN.3/1997/2)

Note du Secrétaire général transmettant les rapports des groupes d'étude spéciaux constitués par le Groupe de travail sur les programmes internationaux de statistique et la coordination (E/CN.3/1997/3)

4. Classifications économiques et sociales internationales

La Commission sera saisie d'un rapport sur le programme de travail en cours de la Division de statistique de l'ONU visant les classifications économiques et sociales internationales, relatif aux questions ci-après : a) animation et coordination d'un plan d'action stratégique pour la poursuite des travaux sur les classifications économiques et sociales internationales, selon les conclusions et recommandations avancées par le Groupe d'experts des classifications internationales lors de sa deuxième réunion (New York, 24-26 juin 1996); b) poursuite de la constitution de la Base de données des classifications internationales, par la mise en service de la ligne directe de télé-assistance des classifications, ainsi que par la conception et la réalisation d'un inventaire des classifications; c) poursuite de la mise au point des correspondances entre la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique, révision 3 (CITI, Rev.3) et la CITI, Rev.2; d) poursuite des travaux consacrés au projet de liste révisée des produits et des matières en vue de la collecte des statistiques de production de marchandises, et notamment à la manière de la coordonner avec la révision de la partie consacrée aux biens de la Classification centrale des produits (CPC) provisoire.

La Commission sera saisie en outre du rapport du Groupe de Voorburg sur les statistiques des services relatifs au projet de révision de la CPC provisoire (partie consacrée aux services). Il est également proposé dans ce rapport de réviser et publier la partie de la CPC provisoire consacrée aux biens, afin de l'aligner sur les modifications apportées au Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises (SH) qui ont pris effet au 1er janvier 1996. La Commission sera saisie du texte du projet de CPC révisée (partie consacrée aux services) invitée à communiquer ses vues sur ce projet et éventuellement à l'adopter.

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur les classifications économiques et sociales internationales (E/CN.3/1997/4)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe de Voorburg sur les statistiques des services, relatif à la révision de la Classification centrale des produits provisoire (E/CN.3/1997/5)

Projet de Classification centrale des produits révisée (partie consacrée aux services) (PROV/ST/ESA/STAT/SER.M/77/Rev.1)

5. Statistiques de l'environnement

La Commission sera saisie du rapport de l'Équipe spéciale des statistiques de l'environnement, qui présentera les activités prévues et les priorités retenues en matière de statistiques, d'indicateurs et de comptabilité de l'environnement.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'Équipe spéciale des statistiques de l'environnement (E/CN.3/1997/6)

6. Statistiques des services

La Commission sera saisie du rapport de l'Équipe spéciale des statistiques des services, l'informant du fait que l'Équipe spéciale a dressé un inventaire des activités de statistiques du commerce des services poursuivies par toutes les institutions internationales intéressées – et des besoins en la matière – inventaire qui sera régulièrement mis à jour. L'Équipe spéciale conclut qu'il n'est pas possible à l'heure actuelle de produire un annuaire mondial du commerce des services. Elle suggère de produire le manuel prévu du commerce des services en deux temps : un projet préliminaire serait débattu à la réunion de l'Équipe spéciale en février 1997, puis un projet révisé serait diffusé aux bureaux nationaux pour qu'ils y concourent. La Commission sera priée d'examiner des recommandations visant les dispositions de travail à prendre pour l'avenir en ce domaine.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'Équipe spéciale des statistiques des services (E/CN.3/1997/7)

7. Statistiques de l'industrie et du bâtiment

La Commission sera saisie du rapport de l'Équipe spéciale des statistiques de l'industrie et du bâtiment, où seront présentées les activités prévues et les priorités retenues en matière de statistiques de l'industrie et du bâtiment.

La Commission sera également saisie d'un rapport sur la révision des Recommandations internationales concernant les statistiques du bâtiment et des travaux publics, exposant le travail préparatoire effectué en vue de cette révision, et expliquant les différences entre les recommandations existantes et les révisions proposées. La Commission sera saisie du projet de recommandations révisées, invitée à communiquer ses vues sur ce projet et éventuellement à l'adopter.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'Équipe spéciale des statistiques de l'industrie et du bâtiment (E/CN.3/1997/8)

Rapport du Secrétaire général sur les recommandations révisées concernant les statistiques du bâtiment (E/CN.3/1997/9)

Projet de recommandations internationales révisées concernant les statistiques du bâtiment (PROV/ST/ESA/STAT/SER.M/47/Rev.1)

8. Statistiques du commerce international

La Commission sera saisie du rapport de l'Équipe spéciale des statistiques du commerce international, où seront passés en revue le travail accompli par l'Équipe spéciale suite aux décisions prises par la Commission à sa vingt-huitième session² et par le Groupe de travail à sa dix-huitième session (voir E/CN.3/1997/19, par. 11), ainsi que les autres activités de l'Équipe spéciale. La Commission sera saisie également d'un rapport exposant les travaux préparatoires d'une révision des concepts et des définitions utilisés en statistiques du commerce international, et les travaux et conclusions du Groupe d'experts chargé de la révision des concepts et des définitions de l'ONU en matière de statistiques du commerce international, qui s'est réuni à New York du 20 au 24 mai 1996. La Commission sera saisie du projet de concepts et de définitions révisés, invitée à communiquer ses vues sur ce projet, et éventuellement à l'adopter.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'Équipe spéciale des statistiques du commerce international (E/CN.3/1997/10)

Rapport du Secrétaire général sur les concepts et définitions révisés en matière de statistiques du commerce international (E/CN.3/1997/11)

Projet de concepts et définitions révisés en matière de statistiques du commerce international de marchandises (PROV/ST/ESA/STAT/SER.M/52/Rev.2)

9. Comptabilité nationale

La Commission sera saisie du rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale, présentant les étapes définies pour suivre les progrès de l'application du Système de comptabilité nationale de 1993 (SCN de 1993). Le rapport exposera également l'avancement de l'application du SCN de 1993 dans les différents pays, ainsi que les besoins qui s'y font sentir en matière d'appui technique et de ressources pour la suite de l'application. La Commission sera appelée à examiner une gamme d'objectifs à poursuivre aux échelons mondial et régional en vue de l'application du SCN de 1993. Enfin, ce rapport passera en revue les activités d'appui offertes par les organisations membres du Groupe de travail intersecrétariats, en particulier en ce qui concerne l'état d'avancement des versions du SCN de 1993 dans les différentes langues.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale (E/CN.3/1997/12)

10. Statistiques des finances

La Commission sera saisie du rapport de l'Équipe spéciale des statistiques des finances, dont la conclusion est que les problèmes de chevauchement et de double-emploi des données communiquées par les pays aux organisations internationales sont limités. On y expose aussi le processus d'harmonisation des systèmes statistiques spécialisés gérés par le Fonds monétaire international (Manuel de la balance des paiements , Manuel de statistiques monétaires et financières , Manuel de statistiques de finances publiques) avec les normes du SCN de 1993. La Commission sera invitée à décider s'il y a lieu ou non de poursuivre les travaux de l'Équipe spéciale.

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'Équipe spéciale des statistiques des finances (E/CN.3/1997/13)

11. Statistiques démographiques et sociales

a) Programme mondial de recensement de la population et de l'habitation de l'an 2000

La Commission sera saisie d'un rapport intérimaire sur les travaux entrepris par le Secrétariat de l'ONU en vue de réviser les principes et recommandations concernant les recensements de la population. Il est proposé de réviser les recommandations visant la préparation, l'organisation et l'administration des recensements de la population et de l'habitation concernant : la cartographie en vue des recensements; le contrôle de la qualité des données livrées par les recensements; le traitement des données; l'évaluation des recensements; les bases de données et la diffusion des résultats; l'application aux recensements de la population et de l'habitation des systèmes d'information géographique.

On reverrait certains sujets à étudier lors des recensements : statistiques des ménages et statistiques des familles; fécondité et mortalité; caractéristiques de l'instruction; caractéristiques économiques; statistiques concernant les distinctions entre les sexes; statistiques concernant les handicapés. En outre, il est envisagé de revoir les sujets à étudier dans les recensements de l'habitation. Pour la première fois, il a été proposé de définir les moyens d'utiliser les recensements pour assurer le suivi des conférences internationales. La Commission sera saisie du projet de principes et recommandations révisés, invitée à communiquer ses vues sur ce projet et éventuellement à l'adopter.

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur les préparatifs du Programme mondial de recensement de la population et de l'habitation de l'an 2000 (E/CN.3/1997/14)

Projet de principes et recommandations révisés concernant les recensements de la population et de l'habitation (PROV/ST/ESA/STAT/SER.M/67/Rev.1)

b) Statistiques démographiques et sociales et statistiques des migrations

La Commission sera saisie d'un rapport intérimaire sur les statistiques démographiques et sociales et les statistiques des migrations, où seront exposés les travaux que la Division de statistique de l'ONU consacre pendant l'exercice biennal en cours à l'enregistrement des faits d'état-civil et aux statistiques de l'état-civil; à l'Annuaire démographique et à la base de données correspondante; aux établissements humains et aux statistiques urbaines; aux statistiques de la criminalité; aux statistiques selon le sexe; aux statistiques des incapacités; et aux statistiques des migrations. On y examine le processus de révision des recommandations concernant les statistiques des migrations internationales, en donnant le schéma du cadre théorique de base ayant présidé à cette révision. La Commission sera saisie du projet de recommandations révisées concernant les statistiques des migrations internationales, invitée à communiquer ses vues sur ce projet et éventuellement à l'adopter.

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur les statistiques démographiques et sociales et les statistiques des migrations (E/CN.3/1997/15)

Projet de recommandations révisées concernant les statistiques des migrations internationales (PROV/ST/ESA/STAT/SER.M/58/Rev.1)

c) Incidences statistiques des grandes conférences des Nations Unies tenues récemment

À sa vingt-huitième session, la Commission a créé le Groupe d'experts sur les incidences statistiques des grandes conférences des Nations Unies, le chargeant de recommander des activités à poursuivre à l'avenir dans ce domaine. À sa dix-huitième session, le Groupe de travail de la Commission a convenu que le rapport du Groupe d'experts serait présenté à la Commission à sa vingt-neuvième session, et recommandé à la Commission d'adopter l'ensemble minimal de données sociales nationales tel qu'il figurait au paragraphe 97 de ce rapport [E/CN.3/1997/19, par. 31 b)].

La Commission sera également saisie d'un rapport sur l'avancement des études pilotes régionales sur la disponibilité et la qualité des statistiques nécessaires à la constitution de l'ensemble minimal, et, dans la mesure du possible, d'un rapport de synthèse sur les résultats régionaux, où seront exposés les moyens et les méthodes de

communication des données qui pourraient être utiles dans toutes les régions, comme l'a demandé le Groupe de travail [E/CN.3/1997/19, par. 31 d)].

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe d'experts sur les incidences statistiques des grandes conférences des Nations Unies (E/CN.3/1997/16)

Rapport de synthèse du Secrétaire général sur les études pilotes régionales concernant la disponibilité et la qualité des statistiques sociales (E/CN.3/1997/17)

12. Coopération technique dans le domaine des statistiques

La Commission sera saisie d'un rapport sur les activités de coopération technique dans le domaine des statistiques, exposant les résultats d'une enquête par lettre réalisée, auprès des organismes internationaux, des pays donateurs et des pays bénéficiaires et concernant la coopération technique dans ce domaine. Le rapport présente aussi les problèmes cruciaux qui ont des répercussions sur la coopération technique.

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur la coopération technique dans le domaine des statistiques (E/CN.3/1997/18)

13. Coordination et intégration des programmes statistiques internationaux

La Commission sera saisie du rapport du Groupe de travail sur les programmes internationaux de statistiques et la coordination relatif aux travaux de sa dix-huitième session (New York, 16-18 avril 1996), présentant les résultats de l'examen par le Groupe de travail des questions ci-après : incidences de la crise financière de l'Organisation des Nations Unies en ce qui concerne les statistiques; application du SCN de 1993; travaux des équipes spéciales; problèmes cruciaux en matière de statistiques économiques; incidences statistiques des grandes conférences des Nations Unies; classifications internationales; coopération technique dans le domaine des statistiques; rôle des commissions régionales; coordination des activités de collecte de données statistiques; sujets liés à la différenciation par sexe à traiter dans les publications nationales; appui statistique aux questions d'analyse des politiques au niveau international; organisation éventuelle d'une journée mondiale des statistiques; ordre du jour provisoire et documentation de la vingt-neuvième session de la Commission de statistique.

La Commission sera saisie également des rapports du Sous-Comité des activités statistiques du Comité administratif de coordination (CAC) sur les travaux de ses vingt-neuvième et trentième sessions (Genève, 15, 16 et 19 juin 1995, et New York, 7-9 mai 1996). Ces rapports exposent le résultat de l'examen par le Sous-Comité de nombreux aspects de la coordination des activités internationales de statistique, notamment de plusieurs points qui ont des incidences sur le travail de la Commission de statistique.

Les questions intéressant la Commission que le Sous-Comité a examinées lors de sa vingt-neuvième session sont les suivantes : questions relatives aux travaux des équipes spéciales, y compris la coordination au niveau régional; amélioration des outils de coordination; besoins de statistiques de la part des services d'analyse et de politique des organisations internationales et statistiques produites par ces organisations; coordination du suivi des activités statistiques en rapport avec les conférences internationales; suivi de l'application dans les pays des classifications recommandées; activités consécutives au Sommet mondial pour le développement social; intégration des travaux des groupes spéciaux aux travaux internationaux sur le développement des statistiques; coopération technique

bilatérale dans le domaine des statistiques; coordination des programmes statistiques en cours; suite donnée à la vingt-huitième session de la Commission de statistique; organisation éventuelle d'une journée mondiale des statistiques; rapport du Sous-Comité des projections démographiques; communication par courrier électronique.

Les questions intéressant la Commission que le Sous-Comité a examinées lors de sa trentième session sont les suivantes : Programme de recensement mondial de la population et de l'habitation de l'an 2000; statistiques des migrations; communication par courrier électronique; volet statistique de la classification-programme du CAC; faits nouveaux concernant les outils de coordination et leur utilisation dans les travaux du Sous-Comité; collecte, traitement et diffusion de nouvelles données; mise au point de normes nouvelles, révision et application des normes; coopération technique dans le domaine des statistiques; coordination des activités statistiques consécutives aux conférences internationales; Équipe spéciale sur un système de données commun des Nations Unies; questions relatives aux travaux des équipes spéciales; problèmes cruciaux en matière de statistiques économiques; appui statistique aux questions d'analyse des politiques au niveau international; organisation éventuelle d'une journée mondiale des statistiques; ordre du jour provisoire et documentation de la vingt-neuvième session de la Commission de statistique; Sous-Comité des projections démographiques du CAC; Système de gestion de l'information économique et sociale des Nations Unies.

La Commission sera saisie d'un rapport établi conjointement par les commissions régionales, où ces dernières exposent leurs vues sur le renforcement du rôle qu'elles jouent dans les travaux statistiques des Nations Unies et des organismes internationaux.

La Commission sera saisie en outre d'un rapport établi par un groupe d'étude spécial, composé de l'Australie, du Brésil, des Pays-Bas, de la Commission économique pour l'Europe et de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, exposant l'action engagée depuis la vingt-deuxième session de la Commission de statistique (4-13 février 1991)³ par la Commission, son groupe de travail, les organisations internationales et les pays en vue de renforcer la coopération internationale en matière de statistiques.

La Commission sera saisie d'un rapport comprenant une évaluation globale par rapport à leur mandat des résultats des équipes spéciales, décidée par la Commission à sa vingt-septième session⁴. Le mandat des équipes spéciales, leur fonctionnement et leurs résultats jusqu'à présent seront examinés dans ce rapport.

La Commission sera saisie en outre d'un rapport sur la validité et l'utilité de l'Inventaire des activités de collecte de données statistiques, outil de coordination des activités de collecte de données statistiques poursuivies dans les organisations internationales, disponible sous forme imprimée et sous forme de base de données informatisée. Le rapport exposera également les modifications marquantes des activités de collecte des données dans les organisations.

Documentation

Rapport du Groupe de travail sur les programmes internationaux de statistiques et la coordination sur les travaux de sa dix-huitième session (E/CN.3/1997/19)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Sous-Comité des activités statistiques du CAC sur les travaux de sa vingt-neuvième session (E/CN.3/1997/20) *

* Les rapports du Sous-Comité des activités statistiques du CAC intéressent également l'examen des points 3 à 12 et 14 de l'ordre du jour.

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Sous-Comité des activités statistiques du CAC sur les travaux de sa trentième session (E/CN.3/1997/21)

Rapport du Secrétaire général sur le renforcement du rôle joué par les commissions régionales dans le domaine des statistiques (E/CN.3/1997/22)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport d'un groupe d'étude spécial chargé d'examiner l'action engagée depuis 1992 pour renforcer la coopération internationale en statistique (E/CN.3/1997/23)

Rapport du Secrétaire général évaluant l'activité des équipes spéciales interinstitutions créées par la Commission de statistique par rapport à leur mandat (E/CN.3/1997/24)

Rapport du Secrétaire général sur la coordination des activités de collecte de données statistiques (E/CN.3/1997/25)

14. Journée mondiale des statistiques

À sa dix-huitième session, le Groupe de travail de la Commission de statistique était saisi d'une note du Secrétaire général résumant les résultats d'une enquête de pays réalisée par la Division de statistique de l'ONU (E/CN.3/AC.1/1996/R.11). Il avait été demandé aux pays s'ils célébraient une journée nationale des statistiques, dans l'affirmative quels en étaient les objectifs et les modalités, et quelles étaient leur opinion et leurs suggestions sur une éventuelle journée mondiale des statistiques. On y reprenait en outre l'avis du Sous-Comité des activités statistiques du CAC, qui, tout en reconnaissant l'intérêt des journées nationales des statistiques dans les pays qui en célébraient, émettait des réserves quant à l'éventuelle utilité d'une journée mondiale des statistiques, compte tenu en particulier des ressources qui seraient nécessaires et de l'absence d'objectifs bien définis. Le Groupe de travail a prié la Division de statistique de réviser la note afin de rendre compte de la diversité des vues exprimées au cours de son débat sur la question et de présenter la note révisée à la Commission lors de sa vingt-neuvième session (E/CN.3/1997/19, par. 47); la Commission sera saisie de la note révisée.

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur l'organisation éventuelle d'une journée mondiale des statistiques (E/CN.3/1997/26)

15. Questions relatives au programme et questions connexes

Le Directeur de la Division de statistique de l'ONU présentera oralement un rapport sur les faits saillants survenus depuis l'achèvement des divers rapports de fond rédigés pour la vingt-neuvième session de la Commission; il présentera également un tour d'horizon des domaines ne figurant pas à l'ordre du jour de la session.

La Commission sera saisie d'un rapport sur les plans des organisations internationales dans le domaine des statistiques, où seront exposées les activités nouvelles que celles-ci prévoient et les principales modifications qu'elles ont apportées à leurs plans pour les diverses périodes sur lesquels ils portent.

La Commission sera saisie en outre d'une note sur le projet de programme de travail de la Division de statistique pour l'exercice biennal 1998-1999, et sur le plan à moyen terme pour la période 1998-2001. La Commission sera également saisie de documents de séance exposant le programme de travail envisagé pour l'exercice biennal 1998-1999, les priorités proposées et des informations connexes, ainsi que le plan à moyen terme pour la

période 1998-2001. De plus, la Commission sera saisie des parties pertinentes du rapport du Secrétaire général sur l'exécution des programmes de l'Organisation des Nations Unies pour l'exercice biennal 1994-1995, ainsi que des observations correspondantes du Comité du programme et de la coordination.

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur les plans des organisations internationales dans le domaine des statistiques (E/CN.3/1997/27)

Note du Secrétaire général sur le projet de programme de travail et le plan à moyen terme de la Division de statistique de l'ONU (E/CN.3/1997/28)

Projet de programme de travail de la Division de statistique de l'ONU pour l'exercice biennal 1998-1999 et informations connexes (E/CN.3/1997/CRP.1)

Plan à moyen terme de la Division de statistique de l'ONU pour la période 1998-2001 (E/CN.3/1997/CRP.2)

16. Ordre du jour provisoire de la trentième session de la Commission

Conformément à l'article 9 du règlement intérieur, la Commission sera saisie de l'ordre du jour provisoire de sa trentième session et d'une liste indicative des documents qui lui seront présentés au titre de chacun des points de l'ordre du jour, mentionnant les textes qui en autorisent l'établissement.

Documentation

Projet d'ordre du jour provisoire de la trentième session de la Commission (E/CN.3/1997/L.3)

17. Rapport de la Commission sur les travaux de sa vingt-neuvième session

La Commission adoptera son rapport sur les travaux de sa vingt-neuvième session, qui sera présenté au Conseil économique et social.

Notes

¹ Documents officiels du Conseil économique et social, 1995, Supplément No 8 (E/1995/28), chap. I et XVII.

² Ibid., par. 19.

³ Documents officiels du Conseil économique et social, 1991, Supplément N ° 5 (E/1991/25), par. 216 et 219 a).

⁴ Voir Documents officiels du Conseil économique et social, 1993, Supplément N ° 6 (E/1993/26), par. 44.